



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des**  
**Députés**

**Luxembourg, le 17 décembre 2021**

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser **une question élargie** à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Il s'avère que la pénurie de main d'œuvre dont souffre actuellement le secteur de la construction s'amplifie constamment. Ce problème de recrutement se répercute directement sur les capacités de construction des promoteurs immobiliers voire des entreprises de construction et peut ainsi avoir un impact sur l'évolution des prix immobiliers.

C'est dans ce contexte que je voudrais aborder le sujet de la formation liée aux métiers du bâtiment dans le cadre d'une question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen  
Co-Présidente du Groupe parlementaire